

Lors de votre randonnée

Afin d'assurer la protection des ressources de même que le bien-être de tous les randonneurs, vous devez respecter quelques consignes. Portez une attention particulière à la signalisation ainsi qu'au balisage du sentier tout au long du parcours.

Les chiens sont admis à condition qu'ils aient un bon comportement social envers tous (randonneurs et autres animaux) et qu'ils soient tenus en laisse lorsque nécessaire. Nous vous prions de ramasser leurs besoins.

**Rapportez avec vous tous vos déchets, même s'ils sont biodégradables.
SVP, ne nourrissez pas les animaux sauvages.**

Afin de bien profiter de votre randonnée :

- Avertissez quelqu'un de votre itinéraire
- Portez de bonnes chaussures
- Circulez dans le sentier
- Apportez de l'eau en quantité suffisante ainsi qu'une collation.
- Assurez-vous d'avoir des vêtements adaptés à la météo

Sécurité

Vous êtes responsable de votre propre sécurité. La Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ainsi que l'Université du Québec à Montréal n'assument aucune responsabilité en cas d'accidents.

